

CROISSANCE URBAINE ET INSERTION DES MIGRANTS DANS LES VILLES AFRICAINES. L'exemple de Dakar

Philippe ANTOINE
Démographe, ORSTOM

Le Sahel reste encore peu urbanisé, (22% de la population vit en ville en 1980) au regard d'autres régions comme l'Amérique Latine, ou plus près l'Afrique de l'Ouest côtière (43%) , ou l'Afrique du Nord (44%). Mais le rythme de la croissance urbaine particulièrement rapide pose des problèmes graves et complexes, car tous les pays de la sous région connaissent une progression de leur population urbaine plus élevée (le double voire le triple) que leur croissance naturelle.

Cette croissance urbaine résulte pour une grande part des migrations, et il convient de s'interroger sur les modalités d'insertion en ville des migrants. Le processus d'insertion urbaine, est entendu ici comme un processus dynamique d'installation (de durée plus ou moins longue) en ville. Il s'agit de voir comment migrants et non migrants, arrivent à satisfaire un certain nombre de besoins, en particulier travail et logement, alors qu'ils ne disposent peut-être pas des mêmes atouts pour y faire face, et n'ont pas les mêmes exigences à satisfaire. La migration a pour effet d'élargir l'espace de vie de l'individu, qui, néanmoins, garde souvent des contacts avec son village d'origine, ses premières relations de travail... Ce changement d'espace de vie n'exclut pas aussi qu'au cours de son existence, l'individu revienne séjourner à son lieu d'origine. C'est souvent le but de nombreux migrants qui partent à la recherche de revenus monétaires, afin de construire un logement, d'ouvrir un commerce, de créer une activité artisanale dans leur localité d'origine. D'autres migrants envisagent leur avenir dans la ville d'accueil. Les conséquences des migrations varient selon la nature de l'économie locale, les opportunités urbaines, et les dynamiques sociales en oeuvre.

1 . LA CROISSANCE URBAINE

Jusqu'à présent, malgré les espoirs, il a été fort difficile de réorienter les flux migratoires vers les villes secondaires. Dans la plupart des pays sahéliens, la croissance démographique a continué de bénéficier davantage aux très grandes

villes du fait du dualisme de la société et de l'économie: le secteur moderne ne s'est implanté que dans très peu de localités et les classes aisées, principales consommatrices de services diversifiés, se concentrent dans ces agglomérations.

La figure 1 ci-jointe nous donne une idée de l'ampleur de la croissance démographique de certaines capitales sahéliennes. A Bamako, N'Djamena ou Ouagadougou, le rythme de croissance s'accélère ces dernières années, tout comme nombre de capitales africaines. Cependant certaines villes voient leur développement s'infléchir depuis 1980. Ainsi la croissance de la population d'Abidjan s'est nettement ralentie sur la période 1978-1984, cette métropole atteint 2 millions d'habitants en 1988, contrairement aux prévisions qui voyaient la ville dépasser les trois millions d'habitants en 1990. Le ralentissement est dû aux conséquences de la crise économique et s'est traduit par le retour dans leur pays de nombreux migrants étrangers, Burkinabè en particulier. Ce fait n'est certainement pas sans répercussions sur le peuplement de Ouagadougou qui semble enregistrer une accélération de son rythme de croissance et un afflux de migrants supplémentaires.

Le Sénégal connaît bien ce phénomène de migrations vers la principale métropole. La capitale, Dakar, et sa banlieue, Pikine, soit 1.310.000 habitants au recensement de 1988, concentrent 19 % de la population totale du pays. Cette concentration de la population va de pair avec un regroupement des activités (administration, services, industrie). En 1985 l'agglomération comptait 54% de la population urbaine et 21% de la population totale du Sénégal. La ville contribuait à 67% de la production industrielle et à 73% de la valeur ajoutée nationale. Même si la croissance démographique de Dakar s'est ralentie, passant de 9% pour la période 1955-61, à 4% pour la période 1976-88 (MBODJ, 1989), l'agglomération continue d'accueillir une grande part des migrants inter-urbains du pays (71% en 1980), et environ 30% de l'ensemble des migrants (N. NDIAYE, 1989). Cette permanence des flux migratoires vers la ville entraîne une explosion urbaine devenue très préoccupante. Les équipements urbains et les emplois ne suivent pas le rythme de la croissance démographique. La capitale est dans l'impossibilité d'offrir des emplois dans le secteur structuré à tous les citoyens; plus de la moitié des actifs exercent dans le secteur informel et le taux de chômage est estimé à 22 % de la population active.

On considère, en Afrique, qu'environ 60% de l'accroissement de la population urbaine est dû aux migrations et 40% à l'accroissement naturel, qui pourrait, à l'avenir, devenir le principal moteur de cette croissance urbaine. La situation diffère des autres continents où la croissance urbaine n'est imputable que pour 25 à 30 % aux migrations (THUMERELLE, 1986). Cependant le phénomène est très variable selon les villes. Par exemple, à Dakar, une faible part de la

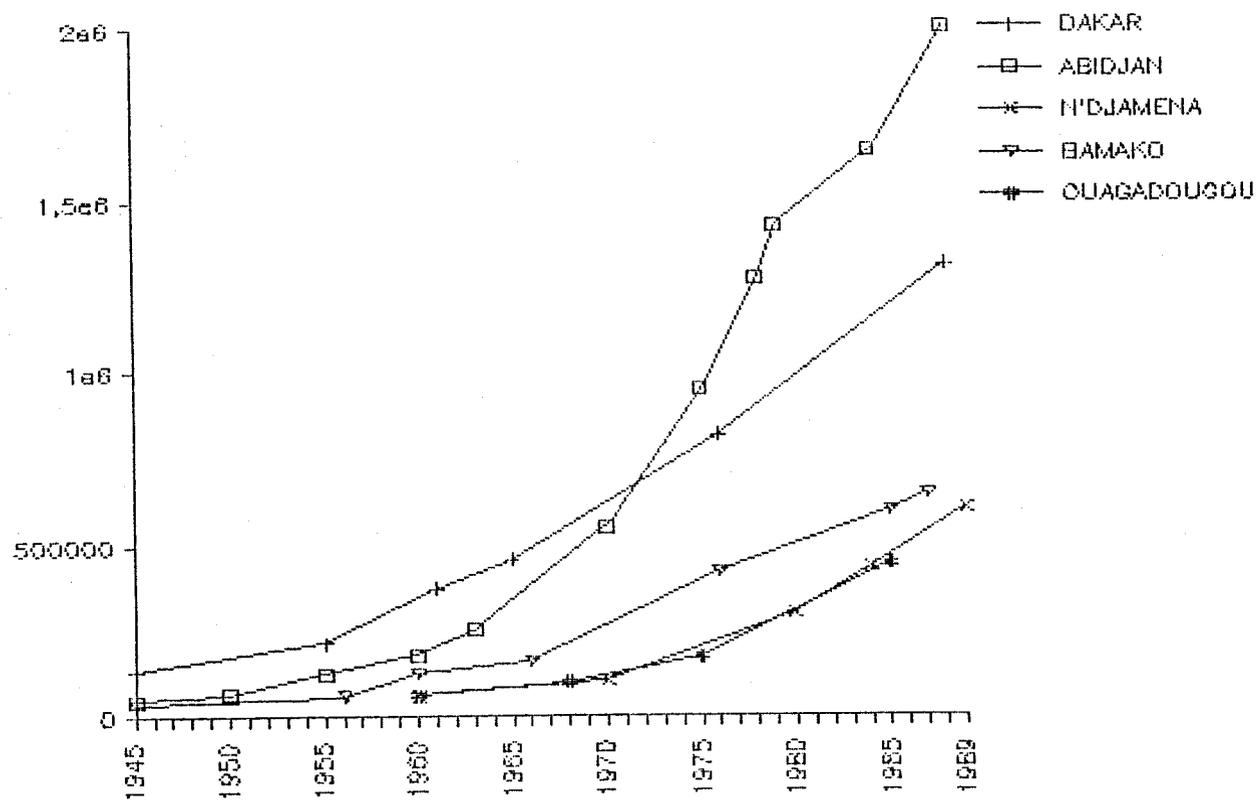


Figure 1 - Croissance de certaines capitales

croissance est due aux migrations, alors qu'au contraire à Yaoundé et à Brazzaville les migrations s'accroissent ces dernières années. Il ne s'agit là que d'indications globales, qui prennent en considération l'ensemble de la population tous âges confondus. Or le phénomène migratoire concerne en particulier les individus d'âges actifs, et même une croissance migratoire faible peut cacher des flux importants à certains âges. Ainsi à Dakar, en 1989, 30% des hommes et 24% des femmes âgées de 25-29 ans sont arrivés après 1980. A Dakar, quelle que soit la génération prise en considération, l'âge de première installation se situe essentiellement entre 15 et 25 ans. La migration concerne surtout les adolescents et les jeunes adultes (hommes ou femmes), qui doivent affronter des responsabilités nouvelles dans un milieu qui leur est inconnu.

Les migrations vers les villes ne concernent pas seulement que les ruraux. Une grande part des déplacements se font d'un centre urbain vers un autre. A Dakar pour la génération âgée de 25-34 ans, 44% sont originaires d'autres villes du pays. Ces migrants "urbains" sont en général plus instruits et déjà "rodés" à la vie urbaine. Elèves ou apprentis, ils peuvent acquérir plus rapidement une qualification professionnelle. Les migrations de jeunes scolaires constituent une des composantes majeures de ces flux entre villes, ainsi à Dakar 26% des migrants masculins âgés de moins de 35 ans sont venus pour poursuivre leurs études.

2 . PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE DE L'ENQUETE MENEES A DAKAR

L'objectif central de l'étude pluridisciplinaire (1), entreprise à Dakar, par l'équipe IFAN-ORSTOM, consiste à voir comment, dans un contexte d'aggravation de la crise économique, ont évolué les conditions et les modalités de l'insertion urbaine, et se sont modifiées les relations des migrants avec leur milieu d'origine. Pour réaliser cet objectif, nous menons conjointement plusieurs investigations: une enquête ménage légère, sur un échantillon représentatif de l'ensemble de la population de l'agglomération; une enquête biographique auprès d'un sous échantillon d'hommes et de femmes; et des études sociologiques et anthropologiques afin de mieux saisir les réseaux sociaux, l'articulation entre le monde du travail et les autres composantes de la sociabilité urbaine, ainsi que les

(1) Cette recherche est menée conjointement par l'IFAN et l'ORSTOM. La composition de l'équipe est la suivante: Philippe ANTOINE, Démographe; Philippe BOCQUIER, Démographe-Statisticien; Abdou Salam FALL, Anthropologue; Youssouf GUISSSE, Anthropologue; Jeanne NANITELAMIO, Psycho-Sociologue; O. BARBARY, statisticien, a rejoint l'équipe en juin 1991.

relations entre migrations et évolution des statuts féminins. L'enquête biographique constitue l'élément pivot de nos investigations.

Nous essayons de saisir les stratégies et les moyens mis en oeuvre par les migrants à travers les réseaux sociaux, parentaux, culturels, pour s'insérer, eux et leurs familles, dans l'économie et la vie urbaine. Le processus de l'insertion en ville doit être abordé en le replaçant dans l'ensemble des cheminements migratoires connus par les individus. Le recours à l'enquête rétrospective permet une prise en compte du passé pour mieux expliquer les situations actuelles. Grâce au recueil des itinéraires résidentiels et professionnels, et de l'évolution de la situation familiale on peut reconstituer l'enchaînement des événements importants de la vie de l'individu, et les mettre en relation .

Nous avons retenu trois composantes de l'insertion en ville: l'accès au travail, l'accès au logement, la constitution du ménage et son éventuel éclatement géographique. Privilégier l'accès au travail comme axe de recherche se justifie par le rôle clef de l'emploi dans les processus migratoires. Motif de départ essentiel, la recherche d'un travail devient la préoccupation première du migrant dans son nouveau lieu d'installation. Depuis quelques années, les politiques d'ajustement structurel ont entraîné une diminution des revenus urbains, et de nombreuses compressions de personnel augmentant d'autant le chômage urbain. Quelles stratégies les migrants ont-ils mis en place pour s'adapter à la crise?

L'étude de l'accès au logement (en tant que locataire ou en tant que propriétaire) permet de déterminer dans quelle mesure les stratégies migratoires sont également des stratégies résidentielles dakaraises. L'acquisition d'une parcelle d'habitation est-elle un indicateur du succès économique de l'immigré en ville? Quelle est sa signification par rapport aux projets d'installation en ville du migrant et à ses relations avec son milieu d'origine?

La constitution du ménage est également un révélateur du processus d'insertion. Les modalités de constitution du ménage, le choix de l'épouse ou d'une épouse supplémentaire, l'âge au mariage sont autant d'indicateurs du mode d'insertion. La migration et l'urbanisation provoquent de nouvelles distributions de la famille: épouses, enfants peuvent connaître des résidences différentes. Quelles relations s'établissent alors entre les différents membres de la famille? Les femmes connaissent-elles des stratégies migratoires spécifiques ?

Au cours d'une première phase, nous avons enquêté 2121 ménages et 17900 personnes de tous âges et de toutes catégories. L'enquête ménage sert de base au tirage d'un sous échantillon stratifié par sexe et par groupes d'âges. Nous avons

déjà présenté par ailleurs la méthodologie de la collecte (2). Au bout du compte 1557 biographies d'hommes et de femmes, migrants ou non migrants, ont été recueillies. Nous ne proposons dans ce texte, que quelques résultats car l'analyse ne fait que débiter.

3. QUELQUES RESULTATS

3.1. L'accès au logement

La recherche d'un logement est l'un des objectifs du migrant, surtout lorsqu'il a une famille à charge. Un manque crucial de logements se fait sentir à Dakar, dans un contexte différent où les migrations sont plus permanentes, et où nombre de familles cherchent à accéder à la possession d'une parcelle. Selon les estimations du Plan Directeur d'Urbanisme, la population dakaroise croît d'au moins 55000 personnes par an soit l'équivalent d'une capitale régionale moyenne. Cela correspond à un besoin annuel d'au moins 7000 logements supplémentaires, production que ne peut assurer le secteur moderne de la construction, d'où l'importance de l'habitat irrégulier. Dakar au fur et à mesure de sa croissance a généré son double (selon l'expression de M. VERNIERE), Pikine. Née des premiers déguerpissements de Dakar en 1955, Pikine est devenue une commune aussi peuplée que Dakar, mais moins bien équipée, et où la majorité de l'habitat est irrégulier sur le plan foncier, ce qui ne veut pas dire qu'il ne soit pas d'une certaine qualité sur le plan du bâti. On trouve plus de baraques dans certains quartiers de Dakar (derrière un mur en dur) qu'à Pikine. Par ailleurs, davantage de chefs de famille sont propriétaire de leur parcelle à Pikine, même chez les migrants installés récemment.

Les conditions d'accueil des migrants (arrivés après l'âge de 20 ans) ont évolué à Dakar. Les nouvelles générations d'arrivants sont davantage accueillies par leur famille (60%) que leurs aînés (33%). Pour les générations arrivées à Dakar dans les années soixante, plus de 40% des arrivants devenaient très rapidement locataires (la moitié occupant une baraque), alors que seulement 15% sont rapidement locataires pour les générations actuelles. Une famille de Dakar sur deux (et plus particulièrement les classes moyennes) accueille des migrants, à l'exception des dakarois de souche qui sont moins sollicités. Pénurie de

(2) Pour le lecteur intéressé par la méthodologie voir notre rapport "L'INSERTION URBAINE DES MIGRANTS DANS L'AGGLOMERATION DAKAROISE. Vol I: METHODOLOGIE DES ENQUETES". (Avec Ph. BOCQUIER, A.S. FALL, Y.M. GUISSÉ, J. NANITELAMIO et la collaboration de Eh.A. DIOP) IFAN-ORSTOM, Dakar, Avril 1991, 140 p multigr. + annexe.

logements et manque de ressources des nouveaux arrivants se conjuguent pour expliquer ce recours de plus en plus important à la solidarité familiale.

Cet accueil à un impact important sur la taille des ménages qui tend à s'accroître dans la plupart des agglomérations africaines. A Dakar la taille moyenne des ménages est d'environ 9 personnes, mais parmi les ménages dont le chef est né à Dakar ou bien qui est installé depuis plus de 20 ans, un tiers de ces ménages compte plus de 10 personnes. Les difficultés économiques conduisent les individus à prendre de plus en plus tard la responsabilité d'une famille: à 35 ans seulement 30% des hommes sont chef de ménage. La crise perpétue et accroît la dépendance envers les aînés.

3.2 L'itinéraire professionnel

L'itinéraire professionnel occupe une place très importante dans le questionnaire biographique. L'activité est définie principalement à l'aide de deux variables, la profession et le secteur d'activité. Nous distinguons les statuts d'apprenti, de salarié et d'indépendant. Pour un indépendant, nous cherchons à savoir s'il est établi dans une entreprise familiale, à l'aide des questions sur le nombre de personnes parentes et non-parentes travaillant dans l'entreprise. L'existence d'une comptabilité et le lieu d'installation de l'entreprise, nous renseignent sur son caractère informel.

La majorité des migrants n'ont pas les qualifications nécessaires pour prétendre aux postes du secteur moderne; mais en contrepartie, ils sont prêts à tous les travaux, et sont relativement moins touchés par le chômage urbain que les natifs des villes. Cette forte disponibilité de main d'oeuvre contribue à maintenir la rémunération des travaux non qualifiés à un niveau très bas. La filière souvent exploitée est le secteur dit informel. Elle semble être la porte d'entrée privilégiée des migrants qui s'appuient sur différents réseaux relationnels omniprésents dans le contexte de la migration africaine.

La concentration de la population en ville est à elle seule génératrice de nombreux emplois: il faut nourrir, loger, habiller, transporter, éduquer, soigner... des milliers de personnes chaque jour. Des milliers d'emplois de service adaptés à la modicité des moyens des clients sont ainsi induits par l'urbanisation: commerce de micro détail, restauratrices, réparateurs en tout genre, tâcherons du bâtiment...

Tableau 1 : MIGRANTS ARRIVES APRES L'AGE DE 20 ANS ET AGES DE 35 A 44 ANS. (Répartition pour 100 migrants)

Situation à l'arrivée	Situation actuelle		
	Chômage	Informel	Salariat moderne
Chômage	3	5	7
Apprenti	6	12	6
Informel		30	4
Salariat moderne		4	23
TOTAL Situation actuelle	9	51	40

Si l'on considère l'exemple des migrants arrivés à Dakar après l'âge de 20 ans et aujourd'hui âgés de 35 à 44 ans (Tableau 1), 30% d'entre eux ont commencé leur vie active à Dakar dans l'informel et ils exercent encore dans ce secteur (sans pratiquer obligatoirement le même métier).

De même 23% sont toujours restés salariés. Les transitions d'un secteur à l'autre sont rares: 4% de l'effectif est passé de l'informel au salariat moderne et la même proportion a connu le parcours inverse. Au moment de l'arrivée 15% des migrants était au chômage, ils ont tous à un moment ou un autre trouvé un emploi, mais 3% sont redevenus actuellement chômeurs, et 6% connaissent maintenant le chômage. L'enquête IFAN-ORSTOM ne nous renseigne pas sur le devenir des migrants qui auraient quitté Dakar (après une longue période de chômage), mais les calculs démographiques et les extrapolations auxquelles l'on peut se livrer, incitent à penser que peu de migrants retournent dans leur lieu d'origine. Dans d'autres pays où les opportunités sont (ou étaient jusqu'à ces dernières années) plus diverses, la mobilité entre la capitale et l'arrière pays est plus grande.

3.3. A la recherche de la multi-résidence des conjoints

Grâce aux questions sur la résidence du conjoint, nous pouvons repérer les ménages dits "multi-polaires", c'est-à-dire dont les membres n'habitent pas sous le même toit: en Afrique, c'est un aspect important de la vie matrimoniale qui n'a pas été suffisamment étudié jusqu'alors, notamment en rapport avec la polygamie et l'urbanisation. Il nous paraît essentiel de savoir non seulement où, mais avec qui vit l'épouse (ou l'époux), au cas où elle (ou il) n'habiterait pas avec l'enquêté(e).

Lorsque l'enquêté(e) et son enfant ne vivent pas ensemble, l'enquêteur demande à quel âge ils n'ont plus habité ensemble et avec qui, à ce moment-là, l'enfant a habité. Ces questions sont un moyen de saisir à la fois les cas de confiage et les départs de la maison parentale à l'âge adulte. Une question sur le lieu de résidence actuelle de chacun des enfants de l'enquêté nous permettra d'analyser la multipolarité familiale.

Pour compléter les informations recueillies sur l'époux(se) et les enfants non résidents, nous demandons (dans un autre module) à l'enquêté d'évaluer le montant et la périodicité des envois qu'il effectue à leur profit.

Plusieurs analyses sont possibles. Par exemple, nous voulions savoir si selon les générations, il y avait ou non cohabitation des conjoints et des enfants, pour apprécier les formes de résidence de la famille conjugale (SEGALEN, 1981) ou du noyau conjugal (la triade père, mère, enfants). A cet effet, au cours de l'enquête, nous avons demandé à chaque homme où résidaient son (ou ses) différente(s) épouse(s) et aux femmes où résidait leur mari. Dans les deux cas on recueillait également la résidence des différents enfants. Toutes ces informations nous permettent de décrire les différentes formes de résidence que peut prendre l'unité conjugale. Nous présentons les résultats obtenus (tableau 2) à partir des déclarations des hommes, selon qu'ils avaient 25-34 ans, 35-44 ans ou 45-59 ans au moment de l'enquête (ANTOINE, BOCQUIER, 1991).

Chez les plus jeunes hommes, dans un peu plus de la moitié des cas (54 %), la femme réside avec son mari et leurs enfants. Mais dans 18,8 % des cas les enfants et la mère résident ailleurs. Signalons que 19,5 % des enfants issus de cette génération sont nés hors union: dans la plupart des cas, ils ne résident plus avec leur père (15,7 %). En cas de divorce également, les enfants résident rarement avec leur père (0,9 %).

La cohabitation des conjoints s'accroît avec l'âge. Pour la génération 35-44 ans le pourcentage d'enfants résidant avec leur deux parents passe à 70,7 %, et à 82,6 % pour la génération 45-59 ans. Parallèlement, la non cohabitation des conjoints s'estompe avec l'âge (13,3 % à 35-44 ans; 8,2 % à 45-59 ans), et dans la plupart des cas, l'enfant ne réside pas avec le père. La proportion d'enfants de divorcés est moins importante pour la génération 45-59 ans, mais pour les deux dernières générations, les enfants résident dans un cas sur deux avec le père. Lorsque l'enfant est né hors union, le rapport n'est plus que de un sur trois. Contrairement à notre attente, dans le cas de Dakar, le maintien de l'unité conjugale au sein d'une même résidence demeure, de loin, le cas le plus fréquent et elle se renforce avec l'âge.

**Tableau 2 - STATUT DE RESIDENCE DES ENFANTS
DE MOINS DE 15 ANS ET RESIDENCE DE LA MERE
SELON LA GENERATION DU PERE**

Géné- ration	Marié Cohab		Marié sans Cohab		Divorcé		Veuf		Hors union		Total
	enf res	enf nr	enf res	enf nr	enf res	enf nr	enf res	enf nr	enf res	enf nr	
25-34 ans	167 52,4	7 2,2	2 0,6	60 18,8	3 0,9	18 5,6	- -	- -	12 3,8	50 15,7	319 100
35-44 ans	761 70,7	26 2,4	15 1,4	128 11,9	46 4,3	51 4,7	7 0,6	6 0,6	12 1,1	25 2,3	1077 100
45-59 ans	1183 82,8	39 2,7	18 1,3	98 6,9	31 2,2	28 2,0	17 1,2	8 0,6	2 0,1	5 0,3	1429 100

Signification des abréviations:
enf= enfant cohab = cohabitation
res= résidant nr= non résidant

**Tableau 3 - RESIDENCE DE L'EPOUSE SELON LA
SITUATION MATRIMONIALE ET LA GENERATION DU MARI**

Génération	25-34 ans		35-44 ans		45-59 ans	
Nature de l'union La femme vit avec :	Mono- game	Poly- game	Mono- game	Poly- game	Mono- game	Poly- game
Son époux	93	15	193	82	174	222
Personne	3	-	-	-	1	2
Co-épouse	-	-	-	4	-	7
Enfants	3	3	5	5	6	12
Père/mère enquêté	19	4	15	3	3	6
Père/mère épouse	6	2	7	11	-	7
Ascendant mari	4	-	1	-	1	1
Ascendant épouse	1	1	1	1	1	5
Frère mari	2	-	6	1	2	7
Frère épouse	-	-	2	1	1	2
Autre par. épouse	2	-	1	-	-	1
TOTAL	133	25	231	108	189	273

Notre questionnaire nous permet également de savoir avec qui réside l'épouse lorsqu'elle ne réside pas avec son conjoint (tableau 3). La cohabitation des couples est moindre pour les plus jeunes générations: seulement 70,9 % des femmes en union monogamique et 60,0 % des femmes en union polygamique résident avec leur conjoint. Si le mari est âgé de 35-44 ans ces pourcentages sont respectivement de 83,9 % et 75,9 %; et s'il avait entre 45 et 59 ans, les proportions sont de 92,1 % et 81,6%. Quelle que soit la génération, la cohabitation est plus fréquente chez les époux monogames que chez les époux polygames. La proportion de cohabitation augmente avec la génération du mari.

La situation de résidence, en cas de non cohabitation des conjoints diffère selon que la femme est mariée à un monogame ou un polygame. Lorsque l'épouse est mariée à un monogame elle peut résider dans son propre ménage ou dans celui de ses enfants; c'est d'ailleurs une situation que l'on rencontre avant tout chez les femmes mariées à des hommes âgés. Mais le cas le plus fréquent pour la femme en union monogame, est de vivre avec des membres de la famille de son mari (le père ou la mère principalement), notamment lorsque le mari est âgé de 25 à 34 ans. En cas de non cohabitation la femme peut aussi vivre avec des membres de sa propre famille, mais ce cas est moins courant, en particulier lorsque le mari est âgé.

La situation est plus diverse pour les épouses mariées à des polygames. A l'exception de celles mariées à de jeunes hommes, ces femmes, dans environ 15% des cas vivent avec leur co-épouse. Elles résident plutôt seule ou dans leur propre famille que dans la famille de leur mari, en particulier si elles sont mariées à un homme de 35-44 ans. Ce choix est peut-être le signe d'une tension dans le couple (Ph. BOCQUIER et J. NANITELAMIO, 1991).

Notre méthode permet également d'analyser la parenté mobilisée par les jeunes migrants en ville (de plus en plus fréquemment la parenté proche) ou la parenté sollicitée, bien souvent le père, lorsque l'on se retrouve au chômage.

CONCLUSIONS

Les situations sont diverses suivant les pays, mais quelques traits forts se dégagent: l'ampleur de l'urbanisation et particulièrement l'émergence de villes millionnaires en population, des flux migratoires continus de jeunes, une émigration qui ne touche pas que les campagnes mais aussi les villes de l'intérieur, une forte migration de jeunes scolaires. L'accueil est assuré très souvent par la parenté déjà installée en ville, avec pour conséquence une

augmentation de la taille des ménages, et une accentuation de la charge par actif. Les relations avec la campagne sont plus ou moins importantes suivant les pays, et les possibilités de réversibilité des flux diverses.

La crise que traverse plusieurs pays tant sur le continent, que dans les pays du Nord s'accompagne de fortes poussées xénophobes, et rend plus problématique l'insertion dans un pays étranger. Malgré toutes ces incertitudes, les migrations vont se poursuivre, se réorienter, prendre d'autres formes, se tourner vers d'autres destinations.

La croissance urbaine va se poursuivre en Afrique, mais dans un contexte de marginalisation d'une partie de plus en plus grande de la population urbaine, phénomène accentué par les effets des programmes d'ajustement structurel: l'investissement décroît, l'emploi moderne chute, entraînant une perte de pouvoir d'achat des salariés. Les écarts de revenus entre villes et campagnes tendent à se réduire, mais malheureusement, par un nivellement par le bas (DURUFLE, 1988; JAMAL et WEEKS, 1988). Le monde rural assure mal la survie des populations et la ville tend à ne plus constituer une issue viable. Les réseaux sociaux de solidarité, et en particulier la parenté, ont certainement amoindri les effets des compressions d'emplois et de réduction des revenus, mais pendant combien de temps pourront-ils encore jouer ce rôle?

Je compte mettre à profit mon séjour pour deux ans à l'Université de Montréal pour continuer à travailler sur ce thème de l'insertion urbaine des migrants au Sahel. Le CERPOD (D. OUEDRAOGO, M. KONATE) et le département de démographie de l'Université de Montréal (V. PICHE, A. KOUAME, R. MARCOUX principalement) entreprennent sur financement de l'ACDI une étude sur l'insertion des migrants à Bamako. Cette étude s'inspire explicitement de celle que nous venons d'entreprendre avec l'IFAN. Le questionnement, les objectifs, les concepts et le questionnaire sont comparables. Au delà de la participation à l'élaboration du questionnaire et à l'analyse, nous proposons surtout de réaliser une étude comparative sur les processus d'insertion dans deux capitales sahéliennes. Nous pourrions ainsi mettre en commun les données et les résultats de ces deux études afin de mieux avancer dans la connaissance des processus migratoires vers les villes. Deux thèmes pourraient être privilégiés dans un premier temps: l'accès à l'emploi, et les stratégies matrimoniales et familiales des migrants et des non migrants. Je compte travailler plus particulièrement à l'analyse de la sensibilité des mouvements migratoires à la conjoncture économique et aux réactions des ménages urbains à la crise économique.

BIBLIOGRAPHIE

ADEPOJU A., 1988 : Migration et urbanisation en Afrique. Problèmes et politiques, in L'état de la démographie africaine. UIESP 123 p.

ANTOINE Ph., BOCQUIER Ph., FALL A.S., GUISSÉ Y.Mb., NANITELAMIO J., 1990: Etude de l'insertion urbaine des migrants à Dakar. Présentation de la méthodologie de l'enquête menée à Dakar. "Pratiques sociales et travail en milieu urbain". Les Cahiers n°14. pp 3-13.

ANTOINE Ph., BOCQUIER Ph., 1991: Un compromis réalisable: la saisie de la parenté dans les enquêtes démographiques. Actes du Colloque "Femmes, Famille, Population". Vol I Communications sollicitées Ouagadougou, Avril 1991. pp 24-41.

ANTOINE Ph., L. SAVANE L., 1990: Urbanisation et migration en Afrique in "The role of migration in African development: issues and policies for the 90 S" UEPA, Commissioned papers, Conférence de Nairobi. 1990. pp 55-81.

BOCQUIER Ph., 1990 : Un exemple d'analyse statistique des biographies: l'entrée dans la vie active à Dakar. A paraître dans "Pratiques sociales et travail en milieu urbain". Les Cahiers n°14.

Ph BOCQUIER, J. NANITELAMIO, 1991: Les déterminants socio-économiques des changements matrimoniaux des femmes de Dakar. Actes de la Conférence de l'UEPA "Femme, Famille et Population". Ouagadougou, Avril 1991, pp 369-386.

DUBRESSON A, 1990: Migrations, villes et villages de Côte d'Ivoire. in "The role of migration in African development: issues and policies for the 90 S" UEPA, Commissioned papers, Conférence de Nairobi. 1990. pp 96-108.

DURUFLE G., 1988 : L'ajustement structurel en Afrique. Karthala, 205 p.

FALL A.S., 1990: Du questionnaire biographique quantitatif aux entretiens approfondis sur les réseaux de sociabilité en ville. A paraître dans "Pratiques sociales et travail en milieu urbain". Les Cahiers n°14. 13 p. multigr.

FINDLEY S., 1989: Les migrations féminines dans les villes africaines. in L'insertion urbaine des migrants en Afrique. CRDI-ORSTOM-URD. Collection colloques et séminaires pp 55-70.

HUGON Ph., SUDRIE O., 1988 : Les indicateurs démo-économiques et leur représentativité du processus d'urbanisation en Afrique sub-saharienne in Processus d'Urbanisation en Afrique Tome 2 l'Harmattan pp 68-93.

JAMAL V., WEEKS J., 1988 : Le resserrement de l'écart entre villes et campagnes en Afrique au sud du Sahara. Revue Internationale du travail vol 127, n° 3, pp 305-329.

LOCOH Th., 1989: Le rôle des familles dans l'accueil des migrants vers les villes africaines, in L'insertion urbaine des migrants en Afrique. CRDI-ORSTOM-URD. pp 21-34.

LUTUTALA M., 1989: L'ubiquité résidentielle africaine et le concept des migrations. Etude de la population africaine, n°2, mars 1989, pp 5-17.

MINISTERE DE L'URBANISME, Sénégal, 1986: Plan directeur d'urbanisme de Dakar 2001, 255 p.

MINISTERE DU PLAN, Sénégal, 1986: Plan régional de développement intégré de la région de Dakar. Synthèse, Bilan, Diagnostic.

NDIAYE N., 1989: Le cas du Sénégal. Communication présentée au Séminaire sur "Politique de population, migrations, urbanisation, et crise des zones rurales en Afrique au Sud du Sahara" Dakar, 31 juillet - 2 août 1989, 53 p. multigr. + annexes.

NZITA K., 1990: Les conditions socio-économiques d'insertion des migrants dans la vie en ville: cas de l'agglomération de Kinshasa. Communication à la Conférence de l'UEPA sur "Le rôle des migrations dans le développement de l'Afrique" Nairobi 19-23 février 1990. A paraître Actes du colloque, Vol II, 12 p multigr.

SEGALEN M., 1981: Sociologie de la famille. A. Colin, Paris, 334 p.

THUMERELLE P.J., 1986: Peuples en mouvement. La mobilité spatiale des populations. SEDES, Paris. 325 p.

VERNIERE M., 1977 : Volontarisme d'état et spontanéisme populaire dans l'urbanisation du Tiers Monde. Le cas de Dagoudane Pikine. Paris Bibliothèque Nationale, 278 p.

YAPI DIAHOU A., 1989: La périlleuse insertion des migrants à Abidjan: l'Etat et les migrants face à la question du logement. in L'insertion urbaine des migrants en Afrique, ORSTOM Colloques et Séminaires, pp 147-158.

les cahiers

n° 16 - 1991

**MIGRATIONS, TRAVAIL, MOBILITES SOCIALES :
METHODES, RESULTATS, PROSPECTIVE.**

**Séminaire ORSTOM - Garchy 24-27 Septembre 1991
Communications des séances 1 et 2**

**Editeurs scientifiques
Véronique DUPONT et Françoise DUREAU**